



OFFRE EMPLOI

Chauffeur/ripeur

I – Missions

- **Collecte des déchets ménagers et assimilés** sous différents contenants (sacs, conteneurs, bacs roulants) au sein d'une équipe :
 - Signaler toutes anomalies, risques ou dégradations de matériels à sa hiérarchie,
 - Respecter les consignes de sécurité (port des EPI, respect des procédures...), afin de maintenir un niveau de sécurité satisfaisant dans le véhicule et à ses abords (sécurité des éboueurs, prévention des risques...),
 - Assurer la propreté et l'état de fonctionnement des véhicules ou engins utilisés,
 - Assurer un contrôle du contenu des bacs et sacs de tri sélectif, et refuser la collecte s'il y a trop d'erreurs (scotch refus de tri et retour d'information auprès du chauffeur).

Les horaires sont 4h00 - 11H00 du lundi au vendredi et le samedi si cela est nécessaire pour le fonctionnement du service.

Le temps effectif de travail hebdomadaire est de 35h00.

- **Remplacement du gardien de la déchèterie** pendant ses absences (congrés, 1/10 samedi). Lors de ces périodes, l'agent ne travaillera pas au sein du service de collecte, il sera entièrement affecté aux missions du gardien de la déchèterie :
 - Assurer l'accueil, l'information la sensibilisation des usagers aux objectifs et aux consignes,
 - Réguler les flux d'entrée,
 - Vérifier les droits d'accès,
 - Contrôler et orienter les apports des usagers,
 - Vérifier la répartition des déchets, le respect des règles d'hygiène et sécurité, gérer les aléas courants provoqués par les usagers,
 - Réceptionner, différencier, trier et stocker les DDS (déchets dangereux spécifiques)
 - Repérer, désamorcer une situation de tension avec les usagers et mettre en œuvre les moyens de réguler un conflit lié au non-respect du règlement intérieur de la déchèterie,
 - Remplir et compiler les différents documents d'exploitation d'une déchèterie,
 - Faire procéder aux enlèvements en les optimisant.

Les horaires sont 9h00 - 12H00 / 14h – 18h du lundi au vendredi et 9h30 – 12h / 13h30 – 18h le samedi.

- **Remplacement de l'agent en charge service plus** pendant ses absences. Lors de ces périodes, l'agent ne travaillera pas au sein du service de collecte, ses missions :
 - Collecte de cartons de professionnels,
 - Collecte d'encombrants et gestion des réclamations,
 - montage de bacs ordures ménagères et tri sélectif.

Les horaires sont 8h00 - 12H00 / 13h45 – 17h30 du lundi au jeudi et 8h – 12h le vendredi.

II - Echanges d'information

- Responsable environnement,
- Responsable des services techniques,
- DGA,
- DGS.

III – Qualités requises

- Qualités relationnelles,
- Rigueur,
- Disponibilité,
- Réactivité,
- Permis B et poids lourd obligatoire.